

21 janvier 2015

Le conseil de saison : que faire des déchets végétaux.

Pour les rotations longues (légumes de plein champ) et les déchets sains ; la décomposition aérobie sur place est la solution agronomique et économique la plus intéressante. En fonction des volumes à dégrader et de la culture suivante, il faudra prévoir un temps de décomposition plus ou moins long après un broyage et une incorporation superficielle.

En cas de rotations courtes (tunnels) et/ou de problèmes sanitaires, on exportera les déchets de la parcelle. Un bon compostage avec 2 montées en température sera idéal pour détruire une partie des pathogènes et les graines d'adventices.

Dans certains cas, les volumes traités (pommes de terre avec risques de repousses) ou les pathogènes résistants (drosophile suzuki, pupes de mineuse du poireau...) justifieront des mesures plus drastiques (enfouissement/bâchage ; brulages très règlementés).

N.B. Une fiche plus complète éditée dans le cadre du programme Ecophyto est disponible sur demande.

Echanges sur les problèmes phytosanitaires du moment

Mineuse du poireau ; certains producteurs font état d'une pression plus faible cette saison...Des sources bibliographiques parlent de cycles avec quelques années de dégâts importants suivies de périodes plus tranquilles (sans arriver à vraiment l'expliquer). N'hésitez pas à nous faire remonter vos observations.

Certiphyto : si certains d'entre vous ont besoin de réaliser le stage préparatoire au Certiphyto en 2015, faites-le nous savoir. Si le nombre de demandeurs est suffisant, nous tâcherons d'organiser une session destinée aux maraîchers.

L'agenda

(pour plus d'infos, joindre votre conseiller dont les coordonnées sont indiquées ci-dessous)

- **10 et 17 mars** : Formation débuter en maraîchage biologique organisée par la Chambre Départementale d'Agriculture de la Corrèze
- **16 février 2015** : journée technique « Maraîchage bio et RHD ». Au Lycée des Vaseix. N'oubliez pas la date limite du 30 janvier pour les inscriptions
- **23 février 2015** : Formation Biodynamie et maraîchage organisée par la Chambre Départementale d'Agriculture de la Creuse.
- **24 mars 2015** : Produire des PPAM pour approvisionner les transformateurs. Itinéraires techniques et coûts de production organisée par la CDA 87.

Les annonces concernant l'activité de maraîchage :

Si vous avez du matériel ou des produits à vendre, à échanger...

Voir vos contacts ci-dessous

- **Commande de plants de patates douces :** pour des essais, nous envisageons de commander à la société Voltz des plants (boutures racinées en mini-mottes de 3,5). La commande minimale est de 10 plaques de 84 plants (densité de plantation 300 plants à l'are) et nous n'utiliserons pas la totalité. Si vous êtes intéressés, contacter Christophe Deruelle.

Vos contacts

En Corrèze : Jean-Claude Duffaut, conseiller en maraîchage bio

- Tel : 05 55 86 32 33
- Mail : jc.duffaut@correze.chambagri.fr

En Creuse : Sandrine Poisson, conseiller bio

- Tel : 05 55 61 50 13
- Mail : sandrine.poisson@creuse.chambagri.fr

En Haute-Vienne : Christophe DERUELLE, référent maraîchage AB

- Tel : 05 87 50 40 62 ou 06 24 71 31 91
- Mail : christophe.deruelle@haute-vienne.chambagri.fr



Directeur de publication :

Monsieur Jean-Philippe VIOLLET - Président Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin
Boulevard des Arcades - 87 060 LIMOGES
Tel : 05 55 10 37 90 accueil@limousin.chambagri.fr

Rédacteur du bulletin : Christophe DERUELLE - Chambre d'agriculture de la Haute-Vienne

Bulletin édité dans le cadre du Programme Limousin des Acteurs de l'Agriculture Biologique, avec le soutien de la Région Limousin, de l'Etat et de l'Europe.